

# Un instrument clair et crédible

Depuis une année, la FMH s'est clairement et fermement engagée dans le soutien et la promotion du Managed care, et il y a tout lieu de s'en réjouir!

Il y a en effet toute une série d'arguments importants qui plaident pour cette orientation et il était temps que le Comité central clarifie sa position, même au risque de surprendre éventuellement.

A noter aussi que nous avons pris grand soin d'associer tous les groupes de spécialistes à cette démarche, car dans ce domaine les sensibilités sont vives et les points de vue, les intérêts, particulièrement variés. Et on le sait bien, le corps médical n'est fort que s'il est respectueux de ses propres minorités et qu'il est, ainsi, uni!

Le soutien de la FMH au Managed care s'est concrétisé par un ensemble de thèses que nous avons pu proposer au Parlement l'été dernier; le Conseil des Etats en a retenu une partie importante, mais nous a aussi laissé sur notre faim sur quelques sujets importants comme la compensation des risques et les incitations financières en faveur des réseaux de soins.

Nous comptons bien reprendre ces points laissés en suspens lorsqu'ils seront discutés au Conseil national, pour en obtenir l'intégration à la LAMal révisée. Et nous comptons bien le faire toujours au nom de l'ensemble du corps médical, en nous donnant les moyens de préserver le consensus auquel nous sommes parvenus il y a six mois.

L'un des éléments forts dont nous disposons pour ce faire est la souplesse du projet qui ressort de nos thèses.

Les différentes régions du pays, les différents groupes de spécialités, les différentes sensibilités professionnelles peuvent s'exprimer selon leur génie propre, dans le cadre clair et ouvert que nous proposons: l'exigence d'un contrat signé par l'ensemble des parties, fournisseurs et assureurs, et la possibilité pour les médecins aussi de proposer un tel contrat, font partie des dénominateurs communs qu'on trouve dans nos thèses; par contre, l'organisation du réseau ou son mode de financement, par exemple, sont complètement ouverts à la créativité des parties en cause.

Le corps médical, par la voix de la FMH, dispose ainsi d'un instrument clair et crédible pour soutenir le développement du Managed care en Suisse, et, non sans remercier les «vétérans» du Managed care de leur appui bienveillant, je m'en félicite!

**Jacques de Haller**  
Président de la FMH



Jacques de Haller